

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'association « Sol à tous – Tous au Sol »
du 19 mars 2019 au domicile de la présidente à Nyon**

Excusés : Jana Ahlgrimm - Béatrice Bovy - Laurence Courtois - Frédéric Evard - Michel Favre - Richard Fencz - Carole Fuss - Evelyne Mérat – Alain Michaud - Hugo Pichelin - Julie Schlaepkens.

Présents : Manuela Bezzi (secrétaire) - Alex Braunwalder - Yves Cudré - Arlette Haldimann - Didier Jotterand - Philippe Léger (trésorier) - Valérie Mérat (présidente) - Anouck Penel - Claire-Lise Trost – Evelyne Vogel.

Ce PV est pris par Manuela Bezzi, secrétaire.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 19h40, et souhaite la bienvenue à tous. Claire-Lise Trost est désignée comme scrutatrice.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 mars 2018

Le PV de l'AG 2018 est accepté par 7 voix sur 10 (3 absentions).

3. Adoption du rapport du Comité sur l'activité 2018

Lecture du rapport d'activité par la présidente. Le rapport du comité est adopté par 9 voix sur 10 (1 abstention).

Question d'Evelyne : 158 participations = 158 personnes ? Non, une personne peut avoir participé plusieurs fois. Ca fait une moyenne de 11 personnes par sortie, ce qui est bien par rapport au début.

Yves Cudré : on tombe facilement sur SAT lorsqu'on fait une recherche sur internet sur le ramassage de déchets. Valérie confirme que c'est parce qu'il y a un gros travail de communication avec Facebook, l'agenda de La Côte, de Nyon, les articles dans les journaux. Désormais, des passants demandent ce qu'il faut faire pour participer aux sorties, si on peut venir avec des enfants, etc.

4. Rapport du trésorier (période du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019)

Lecture du rapport par le trésorier:

- Stabilité des cotisations due aux mails de rappel de la présidente
- Pas d'achat de fourniture cette année
- Une formation de la présidente sur le littering (COSEDEC) a été couverte pour moitié par une subvention de la commune de Nyon
- Stabilité de l'état du compte de l'association.

5. Adoption des comptes et décharge à l'Organe de contrôle des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par Yves Cudré.

Philippe : on n'a pas de dette, mais Valérie ne s'est pas remboursée pour le déplacement de sa formation. Elle se remboursera sur l'exercice de 2019 (validé par les vérificateurs, montant de 24.80). Les comptes sont adoptés et les vérificateurs déchargés par 6 voix sur 10 (4 abstentions).

6. Démissions et candidatures au Comité et à l'Organe de contrôle des comptes, élections

Philippe Léger démissionne de son poste de trésorier. Les statuts mentionnent que le comité est composé de 3 à 7 personnes. Anouck Penel se propose pour reprendre le poste de trésorier et Philippe Léger lui fera une petite formation.

Anouck est élue à l'unanimité par acclamation.

Nous remercions Philippe pour son travail.

Le PV signé doit être fourni à la Poste pour modifier les signataires du compte postal.

Question d'Alex : comment se prennent les décisions ? Minimum de gens ?

Réponse : d'après les statuts, les décisions sont prises par la majorité des personnes présentes à l'AG.

Pour les questions courantes, la présidente envoie un mail aux membres pour leur demander leur avis.

Question d'Evelyne : il y a 74 membres, et seulement 48 personnes ont payé leur cotisation 2018 ?

Réponse : Valérie leur a envoyé 2 ou 3 rappels, et ceux qui n'ont pas payé depuis 3 ans sont enlevés de la liste des membres après un mail d'information. Philippe rappelle qu'il y a des couples qui ont payé => 53 membres au lieu de 48.

7. Nouvelles de notre coopération avec Surfrider dans le cadre du projet OSPAR à Allaman

Il nous reste 5 sorties OSPAR à faire à Allaman, la prochaine sortie en avril 2019 sera la 12^{ème}.

La personne représentant l'antenne Lac Léman de Surfrider ne donne plus signe de vie, et Valérie est maintenant en contact avec une personne de Surfrider au siège central à Biarritz, qui a trouvé un stagiaire pour saisir nos données. Ils vont faire un rapport avec nos données et essayer de l'utiliser pour montrer que les macro-déchets en eaux intérieures sont aussi problématiques.

Nous pourrions également utiliser ce rapport (et nos données) et les transmettre à Allaman, et à d'autres personnes/organisations intéressées (ASL, CIPEL, etc.).

Nous pourrions faire une communication au journal La Côte (car ils ont fait des reportages pendant certaines de nos sorties), et à d'autres organisations/communes (au Printemps 2020).

8. Formation suivie par la Présidente

Valérie Mérat, présidente, a suivi une formation d'une journée sur le littering à la COSEDEC à Yverdon. Diverses personnes en lien avec la problématique du littering sont intervenues puis des ateliers de réflexion ont été organisés. Enfin, un neuropsychiatre a donné une conférence très intéressante sur le comportement humain vis-à-vis des déchets (littering, tri, etc.) : réflexion sur l'utilité de dire aux gens ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire (assez vain), mais pistes intéressantes sur des réactions inconscientes, par exemple, les gens jettent moins si l'endroit est propre et agissent par imitation. On est plus convaincu d'adopter un comportement si on nous montre l'exemple plutôt que si on nous dit quoi faire. Cela a remis en cause pour Valérie, l'utilité d'organiser des stands d'information où seuls les convaincus viennent !

Alex : le but d'un stand est peut-être de ramener des nouveaux membres, plutôt que de convaincre ?

Valérie : oui, mais cela donne beaucoup de travail et ce sont plutôt les articles de presse qui attirent des nouveaux membres.

9. Désalpe 2018

Nous allons y refaire un ramassage en 2019 (samedi 28 septembre).

Ne demande plus autant d'investissement de la part du Comité maintenant que cela est lancé.

Yves : il y a toujours énormément à plus de 1-2 mètres de la route. Valérie : il y a de moins en moins de vieux déchets, donc peu à peu on arrivera peut-être à « tout » nettoyer.

C'est une sortie où il vaut la peine d'être nombreux. Essayer de faire plus de la publicité, éventuellement demander aux Scouts (grande section ?).

Evelyne : plusieurs communes sont concernées, comment ça se passe pour les déchets ?

Valérie : et en plus, il s'agit d'une route cantonale, nous amenons donc les déchets à la SADEC. Cela se passe très bien !

10. Affiches sur les mégots (arrêts de bus TPN)

Nous n'avons reçu aucune réponse des TPN et de la Commune de Nyon concernant l'affichage de nos affiches sur les mégots dans les bus et aux arrêts de bus.

11. Semaine du développement durable à Nyon

Elle aura lieu en juin, et on fera un ramassage le dimanche 9 juin en ville de Nyon (déjà programmé).

Ça serait bien qu'il y ait des membres pour aider et montrer l'exemple aux participants qui viendront pour voir comment cela se passe et éventuellement adhérer ! Ce sera en ville, pour plus de visibilité.

12. Triathlon de Nyon

Les organisateurs nous ont demandé si nous pouvions venir faire de la prévention sur les déchets sauvages durant la compétition. Cela nous permettrait évidemment d'être visibles, mais nous craignons d'être un peu utilisés comme alibi pour donner à cette manifestation une image durable. Après tout, c'est la responsabilité des organisateurs de nettoyer les déchets après une manifestation. Alex propose que nous acceptions d'y aller mais uniquement en observant et en leur faisant des recommandations afin de responsabiliser les organisateurs. Valérie va leur proposer qu'un ou deux membres se promènent sur le tracé, observent et leur transmettent leurs observations et leurs recommandations.

13. Divers et propositions individuelles

- Film tourné durant la désalpe 2018 par Nicolas : le montage est en cours.
- Yves : capsules vidéo de 9 minutes réalisée par 3 jeunes qui se mettent en scène et diffusent sur Youtube (Trash talk Suisse). Ça marche bien au niveau des jeunes. 1^{er} épisode concerne un ramassage sur la Versoix. Ils ont ramassé énormément de déchets qui viendraient de l'ancienne décharge communale de Divonne. Ils ont une autre approche que Solatous mais s'intéressent à la même rivière que nous.
Yves propose que nous ramassions également sur d'anciennes décharges et dénoncions leur présence à l'opinion publique.
Anouk : convenir d'une date et aller sur d'anciennes décharges ?
Philippe : les accompagner, ramasser avec eux et leur laisser faire le lobbying ?
Réponse de la présidente : nous n'avons ni le temps, ni les forces physiques et morales de faire du lobbying. De plus, nous sommes une association apolitique. La mission de Solatous est de ramasser les déchets dans l'environnement et de tenter de faire de la prévention auprès du public. Lorsque nous tombons sur des situations choquantes, nous intervenons déjà en les rendant publiques (article La Côte fin 2018, lettre au restaurant de l'Aérodrome de Prangins il y a quelques années, courriers des lecteurs à propos du compost dans La Côte, etc.).
Nous n'avons donc ni les forces ni la mission de faire du lobbying et de dénoncer des situations. Ce genre de vieilles décharges enterrées est fréquent en Suisse également. Des organisations comme ProNatura, Greenpeace, etc. les dénoncent régulièrement.
Alex : peut-être que ça suffit de faire savoir si on tombe sur quelque chose de choquant.
- Nous avons trouvé un bénévole via la fondation « Ayala » - Eric Louvert – qui est en train de nous construire un site internet. Valérie enverra le lien provisoire aux membres pour qu'ils fassent leurs propositions « esthétiques ». Puis elle terminera le site avec Eric et le mettra ensuite à jour. La fille d'Alex travaille dans le design, elle pourrait peut-être aider.
Evelyne demande quel est le but du site ? Les personnes qui ne sont pas sur Facebook pourraient avoir accès à toutes les infos, d'ailleurs, on nous le réclame régulièrement. Nous y mettrons non seulement nos programmes, mais nos bilans, nos photos, etc.

La séance est levée aux environs de 21h15.